

Point actualités Coronavirus Italie (17/03) FAM d'après informations SER / CAA de la zone

Sur le plan sanitaire, le bilan du jour établi par la protection civile italienne à 18h00 est le suivant : 27 980 personnes contaminées (+3233), 2749 personnes guéries (+414), 2158 personnes décédées (+349).

A noter en particulier que le décret-loi contenant diverses dispositions de renforcement du Service sanitaire national et de soutien économique pour les familles, les travailleurs et les entreprises, liées à l'urgence épidémiologique du COVID-19 a été adopté aujourd'hui en conseil des ministres, pour un coût budgétaire de 25 Mds€. Une note ultérieure en détaillera le contenu (pas encore public à ce stade).

Un communiqué de presse du ministère de l'agriculture italien fait toutefois la **liste des mesures spécifiquement destinées aux secteurs agriculture et pêche dans ce décret** :

Fonds de 100 M€ en soutien aux exploitations agricoles et pour l'arrêt temporaire de l'activité de pêche ;
Allocation de 100 M€ pour favoriser l'accès au crédit des exploitations agricoles et de pêche ;
Augmentation de 50 % à 70 % des avances PAC (soutiens directs) en faveur des agriculteurs, pour un montant de 1 Md€ ;
Chômage technique dérogatoire pour tous les travailleurs des secteurs agriculture et pêche et protection des travailleurs saisonniers dont la continuité du travail n'est pas assurée. Indemnité pour les travailleurs agricoles en CDD ;
Augmentation du fonds pour les plus démunis de 50 M€ pour assurer la distribution des denrées alimentaires, qui s'ajoutent aux 6 M€ déjà dégagés ces derniers jours pour l'achat de lait cru ;
Report d'échéance jusqu'au 30 septembre pour les prêts et autres financements à remboursement échelonné, y compris les financements à court terme accordés via le dispositif « Cambiale Agraria » ;
Renforcement du fonds pour la promotion de l'agroalimentaire italien à l'étranger.

Ces mesures destinées spécifiquement à la filière alimentaire s'ajoutent aux mesures générales relatives aux travailleurs, à la suspension du versement des charges sociales et fiscales.

Autres infos à retenir dans le secteur agricole :

- La filière laitière signale le problème créé par la **gestion des volumes de lactosérum**, dont la collecte est freinée en raison des restrictions en vigueur pour les secteurs jugés non essentiels. A ce titre, l'assesseur à l'agriculture de la région Vénétie a proposé deux solutions à la ministre de l'agriculture : permettre l'utilisation dans les champs des sous-produits du lait en modifiant la législation en vigueur ou simplifier la réglementation sanitaire qui autorise actuellement la livraison de lactosérum et résidus du travail du lait aux établissements actifs dans l'élimination et le recyclage des déchets d'origine agricole.

- Suite à la fermeture imposée aux fleuristes, la **filière horticole** se déclare en **“forte crise”** .

- Après l'adoption du protocole partagé entre entreprises et syndicats sur la mise en place de règles destinées à assurer la protection des travailleurs (cf. mail du 15/03), certaines organisations syndicales insistent sur la nécessaire application de ces règles, sauf à remettre en cause l'activité des entreprises. C'est le cas de l'organisation FAI-CISL, qui cite en particulier la filière avicole, où des difficultés ont été signalées. Elle explique que les entreprises ont dans cette filière « une organisation du travail complexe, où les tâches s'effectuent au coude à coude et où le travail manuel a une importance élevée. Dans ces conditions l'attention des entreprises du secteur doit être renforcée ».

•Plusieurs initiatives de solidarité prises par le monde agricole :

- Les organisations agricoles ont indiqué que certains de leurs adhérents mettaient à disposition leur matériel afin de participer aux procédures d'assainissement des rues et places, en particulier les engins utilisés habituellement pour le traitement des vignes et des vergers.
- La Coldiretti annonce la mise à disposition de places dans son réseau d'agritourisme pour l'accueil des personnes convalescentes, pouvant sortir des hôpitaux mais nécessitant encore quelques jours à l'isolement.